



# Combien y a-t-il d'arguments dans une construction réfléchie du français ?

Martin Haiden

## ► To cite this version:

Martin Haiden. Combien y a-t-il d'arguments dans une construction réfléchie du français ?. *Langages*, 2019, 216 (4), pp.33-52. 10.3917/lang.216.0033 . hal-03126404

**HAL Id: hal-03126404**

**<https://nantes-universite.hal.science/hal-03126404>**

Submitted on 2 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# Combien y a-t-il d'arguments dans une construction réfléchie du français ?

## 1. INTRODUCTION <sup>1</sup>

Une proposition réfléchie <sup>2</sup> telle que *Max se rase* comporte au minimum un prédicat (ici le verbe *raser*), deux rôles sémantiques (ici l'agent et le thème de *raser*) et un argument référentiel (ici *Max*) qui reçoit ces deux rôles. Les deux configurations en (1) sont alors en principe envisageables :

- (1) a. Le prédicat est intransitif-réfléchi et attribue un rôle réfléchi, composé de deux rôles agent-thème, à son sujet.
- b. Le prédicat est transitif et attribue un rôle à chacun de ses deux arguments. Les deux arguments doivent être coréférents.

Ces deux configurations coexistent en surface dans de nombreuses langues. L'anglais par exemple distingue entre, d'une part, des verbes réfléchis intransitifs – type (1a) – tels que *to shave* («se raser») et, d'autre part, des verbes transitifs accompagnés de l'anaphore complexe *X-self* («X-même») – type (1b) – comme *to admire oneself* («s'admirer»).

---

1. Les données analysées dans cet article ont été présentées à différents colloques et journées d'études à Fribourg, Rome, Nantes et Vitoria. Je suis reconnaissant aux collègues pour les commentaires qu'ils auront faits à ces occasions, ainsi qu'aux relecteurs et éditeurs de la revue *Langages*. Je remercie particulièrement Richard Huyghe pour l'organisation de la journée *Les formes réfléchies du verbe* à Fribourg en mai 2018, pour ses commentaires sur cet article ainsi que pour son travail autour de l'édition de ce numéro spécial.

2. Cet emploi du terme «réfléchi» est conforme à l'usage dans Ruwet (1972) et Zribi-Hertz (1996). J'exclus notamment les constructions que Ruwet (1972) appelle « neutres » (qui n'ont qu'un argument interne, comme dans *La branche s'est cassée.*) et « intrinsèques » (qui n'ont pas de correspondant transitif, comme dans *Il s'évanouit.*).

Le français ne possède qu'une seule construction réfléchie, caractérisée par le clitique *se*. Il s'agit alors de déterminer s'il existe en français une opposition sous-jacente entre réfléchis de type (1a) et (1b). En effet, la littérature générative abonde de propositions dans l'un et l'autre sens. L'hypothèse transitive (1b) est défendue, entre autres, par R. S. Kayne (1975), D. M. Pesetsky (1995), D. Sportiche (1998, 2014). R. S. Kayne (1975) base cette analyse principalement sur la distribution complémentaire entre le pronom réfléchi *se* et les objets NP pleins.

L'hypothèse intransitive (1a) est défendue par J. Grimshaw (1982), A. Marantz (1984), T. Reinhart et T. Sioni (2005). L'argument le plus convaincant en faveur de cette analyse est la distribution des marques de cas sous *faire*<sup>3</sup>. Cet argument peut être mis en évidence en examinant les exemples en (2) et (3). Notons d'abord que, en présence de l'objet direct, le sujet du verbe subordonné est marqué par la préposition *à* (2a). Cette marque disparaît dès que le verbe subordonné est (ou est employé en tant que) intransitif (2b). En présence du pronom réfléchi (3), deux options se présentent.

Dans le premier cas (3a), *se* se place entre les deux verbes et le sujet subordonné est réalisé sans préposition. L'opposition entre (3a) et (3b) indique clairement que la construction (3a) est intransitive. L'argument en faveur de l'hypothèse intransitive s'arrête en général à cette constatation. Cependant, l'existence de la construction réfléchie à montée (3c) pose problème. Dans ce cas, *se* est placé devant *faire* et le sujet subordonné est marqué par la préposition *à*, ce qui indique la présence d'un complément direct dans la subordonnée.

On peut donc seulement dire que, dans la configuration (3a), on a bien affaire à une construction intransitive, mais on ne peut pas généraliser cette conclusion à toutes les constructions réfléchies<sup>4</sup> :

- (2) a. Il fera boire un peu de vin \*(à) son enfant. (Kayne, 1975 : 203-204 ; ex. (6a)-(7a))  
b. On fera boire Jean (\*à Jean). (*ibid.* : 213 ; ex. (25))
- (3) a. La crainte du scandale a fait se tuer le frère du juge. (*ibid.* : 407 ; ex. (12a))  
b. \*La crainte du scandale a fait se tuer au frère du juge. (*ibid.* : 407 ; ex. (12b))  
c. Jean se fera connaître \*(à) Marie. (*ibid.* : 407 ; ex. (11))

Une seconde opposition, orthogonale à celle en (1) et plus dépendante d'analyses spécifiques, concerne la position sous-jacente du sujet de la construction réfléchie. Citant des données de R. S. Kayne (1975), J. Grimshaw (1982), puis A. Marantz (1984) observent que le sujet de la construction réfléchie peut, dans

---

3. Voir Rouveret & Vergnaud (1980) pour une discussion détaillée de la construction en *faire*.

4. Marantz (1984) propose pour (3c) que *se* réflexivise *faire* plutôt que *connaître* et que *Jean* est argument interne de *connaître*. Cette analyse parvient à expliquer la distribution des marques de cas, mais elle ne rend pas compte directement de l'interprétation de *Jean* comme <agent>/<cause>.

certains contextes, présenter des propriétés d'un objet direct. Cela est particulièrement évident dans la construction impersonnelle en *il* (4)-(5). Dans cette construction, le sujet d'un verbe sans complément direct est placé dans une position post-verbale. Les conditions distributionnelles et sémantiques des constructions impersonnelles sont décrites en détail dans R. Martin (1970). Celui-ci constate que

les verbes pronominaux se prêtent à la  $T_{imp}$  [...], mais avec de fortes limitations, dont la plus importante est que le pronom réfléchi ne peut en aucun cas correspondre au complément d'objet de l'emploi transitif [...]. (Martin, 1970 : 380)

Or, R. S. Kayne (1975) cite l'exemple (4a) qu'il juge acceptable, contrairement à (4b) avec *nous* interprété comme pronom objet direct. R. S. Kayne observe en outre que la construction impersonnelle réfléchie en (4a) permet l'extraction du clitique *en* (5a). La source de *en* en (5a) doit être la même position que celle occupée par le N *hommes* en (4a). Or, *en* requiert comme source la position d'objet direct. R. S. Kayne (1975 : 380-382) en conclut que *trois mille hommes* et *trois mille* occupent bien la position de l'objet direct en (4a) et (5a), respectivement. Cette analyse ne peut cependant pas être étendue aux constructions réfléchies non impersonnelles. En effet, (5b) est agrammatical :

- (4) a. Il s'est dénoncé trois mille hommes ce mois-ci. (Kayne, 1975 : 381 ; ex. (103))  
 b. \*Il nous a dénoncés trois mille hommes ce mois-ci. (*ibid.* : 381 ; ex. (104a))
- (5) a. Il s'en est dénoncé trois mille. (*ibid.* : 382 ; ex. (108))  
 b. \*Trois mille s'en sont dénoncés. (*ibid.* : 382 ; ex. (109))

Cependant, J. Grimshaw (1982) et tout particulièrement A. Marantz (1984) généralisent cette analyse. J. Grimshaw argumente que la seule fonction du pronom réfléchi est de marquer une opération lexicale de *réflexivisation* qui rend le prédicat intransitif et A. Marantz propose que le sujet d'un prédicat ainsi réflexivisé est toujours inséré en position d'objet direct. La construction avec le sujet en position post-verbale – en (4a)-(5a) – montrerait donc la configuration sous-jacente tandis que la construction avec sujet en position préverbale (*Trois mille hommes se sont dénoncés*) serait dérivée par la montée du NP. Dans cette théorie, dite « inaccusative », la construction réfléchie est traitée comme une forme de passif, où le sujet de surface est argument interne et le pronom réfléchi (lié par le NP monté) reprend l'argument externe, tout comme le PP en *par* le fait au passif.

Le problème principal de cette analyse est qu'il est impossible de la généraliser sans hypothèses auxiliaires : en dehors de la construction impersonnelle, le sujet des propositions réfléchies n'a pas les propriétés d'un objet direct. De plus, les données sont loin d'être stables. Outre R. Martin (1970), qui n'accepte pas les réfléchis dans la construction impersonnelle, T. Reinhart et T. Siloni (2004) citent l'exemple (6a) qu'elles donnent comme agrammatical et D. Sportiche (2014) y

ajoute (6b), agrammatical aussi. Malgré ces problèmes, l’analyse inaccusative des réfléchis du français reste acceptée par un certain nombre de chercheurs <sup>5</sup> :

- (6) a. \*Il s’en est lavé beaucoup dans ces douches publiques, récemment.  
(Reinhart & Siloni, 2004 : 172 ; ex. (24b))
- b. \*Il s’en rase plusieurs. (Sportiche, 2014 : 310 ; ex. (11c))

Le Tableau 1 résume les analyses et protagonistes principaux de l’analyse des réfléchis du français. La question n’étant pas tranchée, je me propose, dans cet article, de revoir la base empirique par une étude de jugement fondée sur un large échantillon de locuteurs.

Tableau 1 : Analyses principales des réfléchis

|             | Sujet externe (classique)                            | Sujet interne (inaccusatif)                        |
|-------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Transitif   | Kayne (1975) ; Sportiche (2014) ; Zribi-Hertz (1996) | Pesetsky (1995) ; Sportiche (1998)                 |
| Intransitif | Reinhart & Siloni (2004, 2005)                       | Bouchard (1984) ; Grimshaw (1990) ; Marantz (1984) |

2. CONSTRUCTIONS À TESTER

Nous partons donc du constat que :

- certaines constructions favorisent une analyse intransitive tandis que d’autres favorisent une analyse transitive ;
- certains exemples favorisent une analyse inaccusative (à sujet interne) tandis que d’autres favorisent une analyse classique (à sujet externe) ;
- il existe des désaccords notables à propos de la grammaticalité des constructions pertinentes.

La prédiction la plus générale des hypothèses en (1) concerne le nombre d’arguments dans la construction réfléchie. Si l’hypothèse transitive (1b) est correcte, une construction réfléchie comporte deux arguments et il devra être possible de les manipuler l’un indépendamment de l’autre. Si, au contraire, l’hypothèse intransitive (1a) est correcte alors une construction réfléchie ne comporte qu’un seul argument et il ne devrait jamais être possible de manipuler l’argument externe indépendamment de l’argument interne ou l’inverse.

5. Un argument souvent cité en faveur d’une analyse inaccusative, mais laissé de côté ici, concerne la sélection de l’auxiliaire du passé composé ; voir Sportiche (1998) pour une exposition détaillée et Sportiche (2014) pour une critique de diverses approches récentes.

Deux configurations se prêtent particulièrement à tester ces prédictions : les alternatives à un focus (7)-(8) <sup>6</sup> et la construction comparative (9)-(10) <sup>7</sup>. Dans les deux constructions, on essaie d'obtenir une interprétation transitive, puis de manipuler l'un des deux arguments indépendamment de l'autre. Si cela est possible alors nous devons admettre l'hypothèse transitive (1b). Sinon, l'hypothèse intransitive (1a), plus restrictive, peut être maintenue :

- (7) Seul Vincent s'est vu à la télé.
- (8) a. Non, moi aussi je me suis vu à la télé.  
b. Non, moi aussi je l'ai vu à la télé.  
c. Non, il m'a vu moi aussi à la télé.

Soit la phrase (7) avec un sujet focalisé. Cette phrase devrait, *a priori*, avoir trois interprétations selon la portée du focus. Chacune des trois réponses négatives en (8a-c) correspond à l'une des interprétations théoriques de (7). La réponse (8a) conteste l'exclusivité du sujet réfléchi et y oppose un sujet réfléchi alternatif. Cette réponse repose sur l'interprétation réfléchie (dorénavant *foc\_ref*) de l'affirmation (7). Si l'hypothèse intransitive (1a) est correcte alors (8a) doit être la seule réponse acceptable à (7).

(8b) conteste l'exclusivité de l'argument externe d'un prédicat transitif et propose une alternative à cet argument. Cette réponse repose sur une interprétation du NP *Seul Vincent* en (7) comme argument externe d'un prédicat transitif (dorénavant *foc\_ext*). Cette réponse est exclue par l'hypothèse intransitive (1a). Elle est compatible avec l'hypothèse transitive (1b) à la condition que le sujet NP de la construction réfléchie soit argument externe. L'analyse inaccusative des réfléchis exclut donc (8b) comme réponse à (7).

(8c) enfin conteste l'exclusivité de l'argument interne d'un prédicat transitif et propose une alternative à cet argument. Cette réponse repose sur une interprétation du NP *Seul Vincent* en (7) comme argument interne d'un prédicat transitif (dorénavant *foc\_int*). Cette réponse est exclue par l'hypothèse intransitive (1a). Elle est compatible avec l'hypothèse transitive (1b) à la condition que le sujet NP de la construction réfléchie soit argument interne. L'analyse transitive classique des réfléchis exclut donc (8c) comme réponse à (7).

Les alternatives à un focus permettent ainsi de trancher les deux questions du nombre et de la configuration des arguments de la construction réfléchie en focalisant le sujet seul.

---

6. La structure du paradigme en (7)-(8) a été proposée par Sportiche (2014) afin de tester si le NP sujet des constructions réfléchies est un argument externe ou interne. Sportiche admet l'hypothèse transitive avec liage (1b) et il affirme que seules les réponses de type (8a-b) sont acceptables comme contestations de (7). Il en déduit que le NP sujet est un argument externe. Il observe cependant que, pour des raisons qui lui échappent, certains locuteurs n'acceptent pas les réponses de type (8b). Ce fait affaiblit sa conclusion sans la falsifier.

7. Pour une discussion de la construction comparative dans la perspective de la question du nombre d'arguments dans une construction réfléchie, voir Dimitriadis & Everaert (2014).

Nous cherchons désormais une construction qui permettrait de focaliser l'objet seul :

- (9) George s'aime plus que son chat.
- (10) a. George s'aime plus que son chat ne s'aime.  
b. George s'aime plus que son chat ne l'aime.  
c. George s'aime plus (lui-même) qu'il n'aime son chat.

Soit une construction comparative telle que (9). Cette construction devrait, *a priori*, avoir trois interprétations. Ces interprétations sont rendues évidentes lorsque la partie elliptique de la proposition comparative est explicitée comme en (10a-c). C'est l'interprétation en (10c) qui sera pertinente par la suite, les interprétations en (10a-b) sont ici mentionnées car elles permettent de bien mettre en évidence les propriétés de l'interprétation (10c). (10a) correspond à l'interprétation réfléchie de (9). Dans cette interprétation, *son chat* est le sujet alternatif d'une construction réfléchie. Cette interprétation est obtenue en copiant le prédicat réfléchi (*s'aime*) de l'antécédent (*George s'aime*) vers la proposition comparative. L'hypothèse intransitive (1a) prédit que (10a) est la seule paraphrase acceptable de (9).

(10b) est l'interprétation dite de « comparaison du sujet ». Dans cette interprétation, *le chat* est le sujet d'un prédicat transitif. Cette interprétation est obtenue en copiant le prédicat et son objet (*aime George*) de l'antécédent (*George aime George*) vers la partie elliptique de la proposition comparative tandis qu'un focus contrastif est placé sur l'argument externe. L'hypothèse intransitive (1a) prédit que (10b) n'est pas équivalent à (9). L'hypothèse transitive (1b) permet cette option.

(10c) enfin est l'interprétation dite de « comparaison de l'objet » (dorénavant OC) qui nous intéresse. Dans cette interprétation, *le chat* est l'objet d'un prédicat transitif. Elle est obtenue en copiant le prédicat et son sujet (*George aime*) de l'antécédent (*George aime George*) vers la partie elliptique de la proposition comparative tandis qu'un focus contrastif est placé sur l'argument interne. L'hypothèse intransitive (1a) prédit que (10c) n'est pas équivalent à (9). L'hypothèse transitive (1b) permet cette option.

Les paradigmes (7)-(8) et (9)-(10) sont donc d'excellents tests pour trancher la question initiale du choix entre les analyses en (1). Or, il se trouve que les jugements varient fortement en fonction des locuteurs et des verbes. Cette variation est un inconvénient majeur pour la méthodologie de l'introspection classique, mais elle peut être parfaitement étudiée par une analyse quantitative. L'apport d'une telle analyse est également qu'elle permet de dégager les facteurs responsables de la variation observée.

Tableau 2 : Configurations à tester et prédictions

|              | Analyse transitive<br>requis | Analyse inaccusative<br>compatible |
|--------------|------------------------------|------------------------------------|
| foc_ref (8a) | -                            | +                                  |
| foc_ext (8b) | +                            | -                                  |
| foc_int (8c) | +                            | +                                  |
| OC (10c)     | +                            | +                                  |

### 3. MÉTHODOLOGIE ET POPULATION

#### 3.1. Variables dépendantes : les configurations <foc\_ref>, <foc\_ext>, <foc\_int>, <OC>

J'ai préparé des tâches individuelles de jugement pour les quatre configurations <foc\_ref>, <foc\_ext>, <foc\_int> et <OC>. Pour les alternatives à un focus, les locuteurs devaient juger la cohérence d'un dialogue. (11) présente un exemple pour <foc\_ref>, (12) pour <foc\_ext> et (13) pour <foc\_int>. À chaque fois, deux options de rejet ont été proposées, l'une pour une raison sémantique (« *incohérent* »), l'autre pour une raison grammaticale (« *agrammatical* »)<sup>8</sup>. Seule l'option « *cohérent* » a été comptabilisée comme une acceptation de l'interprétation en question. Les participants devaient choisir l'une des trois options avant de passer à la tâche suivante :

- (11) Jugez la cohérence du dialogue suivant :  
A : Seule Marie s'est construit un château.  
B : Non, moi aussi je me suis construit un château.  
- cohérent : B répond à A.  
- incohérent : B répond à côté.  
- agrammatical : A ou B est agrammatical.
- (12) Jugez la cohérence du dialogue suivant :  
A : Seule Marie s'est construit un château.  
B : Non, moi aussi je lui ai construit un château.  
- cohérent : B répond à A.  
- incohérent : B répond à côté.  
- agrammatical : A ou B est agrammatical.
- (13) Jugez la cohérence du dialogue suivant :  
A : Seule Marie s'est construit un château.  
B : Non, elle m'a construit un château à moi aussi.  
- cohérent : B répond à A.

8. J'ai choisi de proposer différentes options de rejet (plutôt qu'une seule) afin d'éviter des jugements positifs par défaut au cas où un participant voudrait rejeter le dialogue, mais pour une raison autre que celle proposée.

- incohérent : B répond à côté.
- agrammatical : A ou B est agrammatical.

Pour la comparaison de l'objet (OC), les locuteurs devaient juger l'équivalence de deux phrases comme en (14). Il convient de noter que l'interprétation pertinente ici, celle de la comparaison de l'objet, si elle est acceptable, est souvent moins saillante que l'interprétation réfléchie. Afin d'éviter des jugements positifs erronés basés sur l'interprétation réfléchie, les exemples ont été construits de manière à décourager autant que possible cette interprétation. En (14), cela a été accompli par le choix du NP *les livres* qui ne peut être qu'objet d'*aimer* :

- (14) Jugez l'acceptabilité de la phrase (a) ci-dessous :
- a) George s'aime plus que ses livres.
  - b) George aime ses livres, mais il s'aime davantage lui-même.
- équivalente : La phrase (a) est acceptable avec le sens paraphrasé en (b).
  - différente : La phrase (a) est acceptable, mais elle n'a pas le sens paraphrasé en (b).
  - inacceptable : La phrase (a) n'est pas acceptable.

Comme pour les alternatives à un focus, deux options de rejet ont été proposées, l'une pour une raison sémantique (« *différente* »), l'autre pour une raison grammaticale (« *inacceptable* »). Seule l'option « *équivalente* » a été comptabilisée comme une acceptation de l'interprétation en question. Les participants devaient choisir l'une des trois options avant de passer à la tâche suivante.

### **3.2. Facteurs contrôlés : verbes, préférences d'emploi réfléchi, facteurs sociaux**

Nous avons remarqué *supra* (§ 3.1) que les jugements varient selon les locuteurs et les verbes. L'acceptation des exemples proposés dans le test a donc été mise en relation avec diverses propriétés contrôlées des verbes et des locuteurs.

En ce qui concerne la variation dans le comportement des différents verbes, je fais l'hypothèse que celle-ci est due en partie à la classe sémantique à laquelle appartient le verbe. Pour cette raison, les verbes du protocole (cf. Tableaux *infra*) ont été sélectionnés par classe, comme suit : deux verbes d'émotion (É), deux verbes de perception (P), deux verbes d'attitude du type *Il se/le trouve beau* (SC), au total six verbes à sujet expérimenteur (PSY)<sup>9</sup> ; ensuite, deux verbes ditransitifs avec COI réfléchi (D), deux verbes de déplacement avec alternance

---

9. Un relecteur pose la question de savoir pourquoi les verbes à objet expérimenteur (p. ex. *s'étonner*) ont été exclus alors que les verbes à sujet expérimenteur, en principe moins nombreux, ont été considérés. Ce choix est motivé par deux raisons. Tout d'abord, il a été proposé (v. Reuland 2014) que la classe des verbes à sujet expérimenteur a un comportement spécifique dans la construction réfléchie. Cela justifie mon choix de constituer, pour ces verbes, une classe spécifique dans le protocole. Ensuite, les verbes à objet expérimenteur constituent une classe hétérogène selon l'interprétation de leur sujet (v. Pesetsky 1995 ; Ruwet 1995). Celle-ci, difficile à contrôler, est orthogonale à la question de la réflexivité.

Combien y a-t-il d'arguments dans une construction réfléchie du français ?

transitif/réfléchi (M), quatre verbes de soin corporel (G) et quatre verbes agentifs autres, au total douze verbes agentifs (AG)<sup>10</sup>.

**Tableau 3 : Verbes du groupe A**

| V           | AG | G | D | M | PSY | SC | P | É |
|-------------|----|---|---|---|-----|----|---|---|
| déguiser    | +  | + |   |   |     |    |   |   |
| peigner     | +  | + |   |   |     |    |   |   |
| construire  | +  |   | + |   |     |    |   |   |
| traîner     | +  |   |   | + |     |    |   |   |
| excuser     | +  |   |   |   |     |    |   |   |
| ridiculiser | +  |   |   |   |     |    |   |   |
| estimer     |    |   |   |   | +   | +  |   |   |
| entendre    |    |   |   |   | +   |    | + |   |
| admirer     |    |   |   |   | +   |    |   | + |

**Tableau 4 : Verbes du groupe B**

| V                      | AG | G | D | M | PSY | SC | P | É |
|------------------------|----|---|---|---|-----|----|---|---|
| laver                  | +  | + |   |   |     |    |   |   |
| maquiller              | +  | + |   |   |     |    |   |   |
| couper                 | +  |   | + |   |     |    |   |   |
| déplacer               | +  |   |   | + |     |    |   |   |
| accuser                | +  |   |   |   |     |    |   |   |
| présenter <sup>a</sup> | +  |   |   |   |     |    |   |   |
| trouver <sup>b</sup>   |    |   |   |   | +   | +  |   |   |
| voir                   |    |   |   |   | +   |    | + |   |
| aimer                  |    |   |   |   | +   |    |   | + |

a. L'interprétation de mouvement (*se présenter au guichet*) est exclue par le choix des exemples proposés aux locuteurs : *Seul Louis s'est présenté aux invités* (alternatives à un focus) et *Louis s'est présenté plus habilement que son projet* (<OC>).

b. La polysémie du verbe *trouver* est levée par le choix des exemples proposés aux locuteurs : *Seul Basile se trouve drôle* (alternatives à un focus) et *Basile se trouve plus drôle que le spectacle de son amie* (<OC>).

10. Il convient de remarquer que l'emploi réfléchi d'un verbe tend à être accompagné d'un infléchissement plus ou moins marqué du sens du verbe en question. Si cet infléchissement est suffisamment important pour justifier une entrée lexicale réfléchie différente de l'entrée transitive correspondante, nous nous attendons à ce que les configurations qui mettent en relation les emplois réfléchis et transitifs (<foc\_ext>, <foc\_int>) soient rejetées unanimement par les lecteurs.

Chaque verbe apparaît une fois dans chaque configuration testée. Ce choix diminue certes les possibilités d'évaluation statistique, mais il se justifie par deux contraintes. D'une part, il fallait inclure un nombre suffisamment important de verbes afin de pouvoir identifier des effets de classe verbale et de neutraliser les propriétés idiosyncratiques éventuelles d'items lexicaux individuels. D'autre part, la durée du protocole pour 18 verbes (30 minutes environ) est déjà relativement longue. Donner plusieurs exemples pour chacun des verbes dans chacune des constructions aurait au moins doublé le nombre de tâches, ce qui n'était pas envisageable. En revanche, la durée a pu être réduite de moitié en divisant les verbes en deux groupes équivalents A et B (cf. Tableaux *supra*). Chaque participant a été assigné de manière aléatoire à l'un des deux groupes au début de son passage.

En ce qui concerne la variation entre les locuteurs, j'ai pris en compte deux aspects : les facteurs socioculturels et les préférences individuelles pour un emploi réfléchi ou transitif de chacun des verbes testés <sup>11</sup>.

Le profil socioculturel a été acquis à l'aide de cinq questions au début du protocole : sexe, âge (choix par tranches de dizaines), langue maternelle (français métropolitain, français autre, langue autre que le français), niveau d'éducation (inférieur au Bac, Bac, Licence ou Master, Doctorat ou plus) et expertise en sciences du langage.

Les préférences d'emploi ont été testées dans des tâches incorporées au protocole de test. Pour chaque verbe du protocole, deux jugements ont été récoltés, correspondant à l'emploi transitif ou réfléchi à la première (15) et troisième personne (16), respectivement. L'ordre des options réfléchi/transitif a été randomisé pour chaque tâche à chaque passation.

Sur la base de ce choix, un indice de préférence pour l'emploi réfléchi (RefIndex) a été calculé comme suit :

- RefIndex = -1 si seule la version transitive est choisie ;
  - RefIndex = 1 si seule la version réfléchie est choisie ;
  - RefIndex = 0 si soit les deux versions, soit aucune version n'est choisie.
- (15) Cochez la phrase qui vous semble la plus naturelle. Si vous trouvez qu'elles sont toutes les deux aussi naturelles l'une que l'autre, cochez les deux.
- a. Je me suis peigné(e).
  - b. Je l'ai peigné(e).
- (16) Cochez la phrase qui vous semble la plus naturelle. Si vous trouvez qu'elles sont toutes les deux aussi naturelles l'une que l'autre, cochez les deux.
- a. Elle s'est peignée.
  - b. Elle l'a peigné(e).

---

11. Par ailleurs, les idiosyncrasies des participants ont été prises en compte au niveau de l'analyse statistique, en introduisant les participants en tant que facteur aléatoire dans le modèle ; cf. § 4.2.

### 3.3. Matériel et population

Les tâches du protocole ont été présentées à l'aide de la version en ligne du logiciel de présentation de stimuli PSYTOOLKIT (Stoet 2010, 2017) accessible par ordinateur ou téléphone portable. Au début de la passation, les cinq questions portant sur le statut socioculturel (sexe, âge, langue maternelle, niveau d'éducation, expertise en sciences du langage) ont été présentées dans l'ordre, puis les participants ont été assignés à l'un des deux groupes A et B, et ont commencé à répondre aux tâches de jugement. L'ordre des tâches a été randomisé à chaque passation. Les participants ont été recrutés à l'aide de listes de distributions nationales<sup>12</sup> et locales (Université de Nantes) et les réponses ont été récoltées pendant les mois d'août et de septembre 2017.

Au total, 381 participants se sont connectés au site du protocole. 137 d'entre eux ont dû être exclus car ils n'avaient pas complété le protocole dans sa totalité. 17 autres ont été exclus car leur langue maternelle n'était pas le français. 7 locuteurs de variantes non métropolitaines du français ont été exclus car ils constituaient un groupe trop petit et trop hétérogène pour être évaluable statistiquement. L'échantillon restant comportait encore deux groupes de très petite taille : 2 participants avaient un âge en dessous de 20 ans et 11 participants ne possédaient aucun diplôme universitaire. Ces groupes étant exclus, on obtient un échantillon homogène de 207 participants (groupe A :  $n=107$  ; groupe B :  $n=100$ ) au-dessus de 20 ans (20-30 :  $n=43$  ; 30-40 :  $n=45$  ; 40-50 :  $n=42$  ; 50-60 :  $n=43$  ; 60-70 :  $n=20$  ;  $>70$  :  $n=14$ ) et d'un niveau d'éducation élevé (licence/master :  $n=107$  ; thèse ou plus :  $n=100$ ). L'échantillon comporte une majorité de femmes ( $n=119$ ) par rapport aux hommes ( $n=88$ ) et une majorité de non-linguistes ( $n=114$ ) par rapport aux linguistes ( $n=93$ ).

Il convient de noter qu'un tel échantillon ne représente évidemment pas la population des locuteurs du français métropolitain. Cependant, j'admets qu'il est assez représentatif de la population de locuteurs habituellement consultés dans les études en grammaire formelle. Il est donc adapté à valider ou invalider les affirmations de ces études.

## 4. RÉSULTATS ET ANALYSE STATISTIQUE

### 4.1. Statistiques descriptives

Les graphiques *infra* (Fig. 1) présentent une première illustration des résultats. La « boîte à moustaches » à gauche a été obtenue en calculant une moyenne d'acceptation par participant pour chaque configuration. Les boîtes représentent l'étendue interquartile (la moitié centrale de la population) avec la médiane

---

12. *Parislinguists* : <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/parislinguists/info> et *Liste Langage Naturel* : <https://liste.cines.fr/info/ln>.

indiquée par la ligne centrale. Les « moustaches » s'étendent jusqu'au point le plus éloigné de la boîte dans la limite de 1,5 fois la taille de l'étendue interquartile. Les points représentent des valeurs extrêmes. On voit sur ce graphique que <foc\_ref> (1<sup>re</sup> boîte à gauche du graphique) est accepté de manière plutôt unanime avec une médiane à 100 % et peu de variation. Ensuite, <OC> et <foc\_ext> (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> boîte respectivement en partant de la gauche) sont plutôt rejetés avec des médianes autour de 30 % et une variation importante, notamment pour <OC>. Enfin, <foc\_int> (à droite du graphique) est rejetée avec une médiane en dessous de 10 %, mais une variation importante.

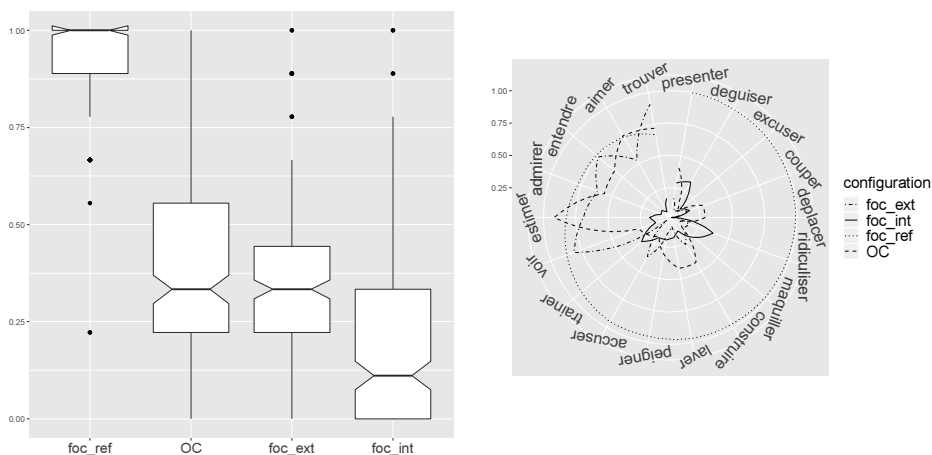
J'ai conçu le diagramme en radar à droite afin de pouvoir représenter la variation des mesures selon plusieurs facteurs. Dans le cas présent, il permet de représenter la variation des taux d'acceptation des quatre configurations en fonction de chaque verbe. Le cercle extérieur correspond à l'axe des abscisses dans les diagrammes classiques. Chaque rayon reliant le centre du cercle à un verbe sur le cercle extérieur correspond à l'axe des ordonnées, le centre du cercle représentant 0 % et le point sur le cercle extérieur 100 %. J'ai ensuite organisé les résultats dans le sens des aiguilles d'une montre par ordre décroissant du taux pour <foc\_ref> : *présenter, déguiser, excuser, couper, déplacer*, etc. acceptent <foc\_ref> ; en revanche, *entendre, aimer, trouver* l'acceptent moins.

Ce graphique montre une asymétrie importante dans les données caractérisée par les observations suivantes :

- les verbes acceptés à des taux >50 % en <foc\_ext> (tirets et points) et <OC> (tirets) ont les taux d'acceptation les plus bas en <foc\_ref> (pointillés) : il s'agit de *trouver, aimer, entendre, admirer, estimer* et *voir* <sup>13</sup> ;
- ces verbes, les moins acceptés en <foc\_ref>, sont tous des verbes psychologiques ;
- aucun verbe agentif n'est accepté en <foc\_ext> et <OC> à un taux >50 % (verbes entre *présenter* et *traîner* sur le radar) ;
- les verbes qui sont acceptés en <foc\_ext> et <OC> (c.-à-d. les verbes psychologiques) le sont à un taux comparable en <foc\_ref> ;
- le taux d'acceptation en <foc\_int> (ligne continue) est clairement <50 % pour tous les verbes.

---

13. La seule exception à cette observation est le verbe *voir* qui présente un taux très bas en <OC>. Pour des raisons de place, je me contente ici de signaler cette anomalie.



**Figure 1 : Moyennes d'acceptation dans la population (gauche) et par verbe (droite)**

Regardons maintenant les préférences des locuteurs pour un emploi réfléchi ou non réfléchi des verbes. L'histogramme à gauche *infra* (Fig. 2) montre que de telles préférences existent bien dans la grammaire des locuteurs. Les valeurs varient entre la première et la troisième personne, sans pour autant changer d'orientation. Les verbes avec des taux négatifs sont représentés à gauche : il s'agit de *entraîner*, *aimer*, *admirer*, *accuser*, *voir*, *trouver*, *construire* et *entendre*. Ils sont préférés dans un emploi transitif. Les verbes avec des taux positifs sont représentés à droite (*laver*, *couper*, *maquiller*, *ridiculiser*, *peigner*, *déplacer*, *présenter*, *excuser*, *estimer* et *déguiser*). Ils sont préférés dans un emploi réfléchi.

Le diagramme en radar à droite représente les mêmes données que le diagramme en radar *supra*, mais les verbes sont ordonnés en fonction de leur préférence pour un emploi réfléchi à la première personne, par ordre décroissant<sup>14</sup>. Sous cet angle, on ne peut plus cerner de groupement intéressant concernant l'acceptation des verbes dans les quatre configurations étudiées. Cela suggère que les préférences d'emploi n'ont pas, ou que peu, d'influence sur l'acceptation d'un verbe dans les quatre configurations étudiées.

14. J'ai choisi un ordre décroissant pour maintenir le parallèle avec l'organisation dans le diagramme en radar précédent.

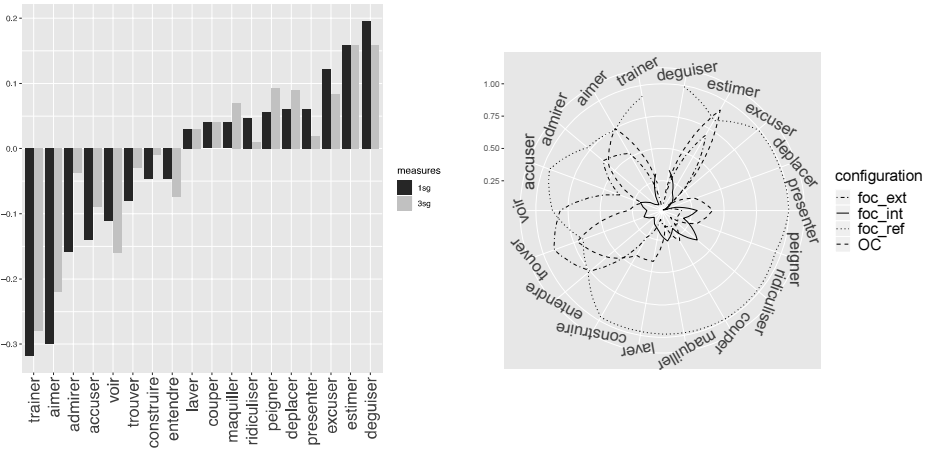


Figure 2 : Préférences d'emploi réfléchi (gauche) et acceptation ordonnée par RefPref (droite)

Je teste désormais cette impression basée sur l'inspection des graphiques *supra* par un modèle de régression.

#### 4.2. Modèle de régression

L'inspection graphique des données suggère une relation entre la classe verbale et l'acceptation d'un verbe dans les configurations étudiées : les verbes à sujet expérimenteur (*trouver*, *aimer*, *entendre*, *admirer*, *estimer*, *voir*) sont acceptés à des taux comparables en <foc\_ref>, <foc\_ext> et <OC> tandis que les verbes agentifs (*présenter*, *déguiser*, *excuser*, *couper*, *déplacer*, *ridiculiser*, *maquiller*, *construire*, *laver*, *peigner*, *accuser*, *entraîner*) ne sont acceptés qu'en <foc\_ref>. L'acceptation d'un verbe dans l'une des quatre configurations ne semble pas être corrélée à la préférence pour un emploi réfléchi.

Afin d'évaluer cette observation, j'ai appliqué un modèle généralisé à facteurs mixtes aux données<sup>15</sup>. La variable dépendante du modèle est l'acceptation d'un verbe dans les quatre configurations <foc\_ref>, <foc\_ext>, <foc\_int>, <OC>. La nature binaire de la variable de réponse (*acceptation* vs *rejet*) justifie le choix d'un modèle linéaire généralisé de la famille binomiale. J'ai choisi un modèle mixte car ce type de modèle permet de modéliser les propriétés individuelles des locuteurs en tant que facteur aléatoire.

Je distingue trois types de facteurs contrôlés : un facteur grammatical (les quatre configurations), un facteur lexico-sémantique (la classe verbale : *agentif*

15. Tous les tests statistiques ont été réalisés à l'aide du logiciel *R* (R Core Team 2018) avec les paquets *reshape2* (Wickham 2007) pour la préparation des données, *lme4* (Bates et al. 2015) pour le modèle généralisé à facteurs mixtes et *gglplot2* (Wickham 2016) et *visreg* (Breheny & Burchett 2017) pour la visualisation.

vs *psychologique*) et un facteur d'usage (la préférence d'emploi réfléchi)<sup>16</sup>. Les facteurs socio-culturels (sexe, âge, éducation, linguiste) et l'appartenance au groupe (A et B) n'ont eu aucun effet robuste sur l'acceptation et seront ignorés dans la suite.

L'influence d'un facteur contrôlé sur la variable dépendante a été évaluée par un test du rapport de vraisemblance comparant le modèle contraint (avec le facteur en question) et le modèle non contraint (sans ce facteur). Les résultats suivants ont été obtenus :

- modèle avec *configuration* (<foc\_ref>, etc.) comme seul facteur contrôlé ( $\chi^2 = 2572$ ,  $p < 0,001$ ) : les différentes constructions sont acceptées avec des taux d'acceptation distincts ;
- l'ajout de la préférence d'emploi réfléchi n'apporte aucune amélioration ( $\chi^2 = 2$ ,  $p = 0,15$ ). Si les deux facteurs sont modélisés comme facteurs en interaction, le modèle est très légèrement amélioré :  $\chi^2 = 34$ ,  $p < 0,001$  ;
- le modèle avec le facteur *configuration* est amélioré par l'ajout du facteur lexico-sémantique (*expérenceur*) ( $\chi^2 = 275$ ,  $p < 0,001$ ) et par l'interaction entre les deux facteurs ( $\chi^2 = 884$ ,  $p < 0,001$ ) ;
- le modèle avec les facteurs *configuration*, *sujet expérenceur* plus interaction est nettement plus performant que le modèle avec les facteurs *configuration*, *préférence d'emploi réfléchi* plus interaction ( $\chi^2 = 1123$ ,  $p < 0,001$ ) ;
- le modèle avec les trois facteurs *configuration*, *sujet expérenceur* et *préférence d'emploi réfléchi* (sans aucune interaction) est nettement moins performant que le modèle le plus performant jusqu'ici :  $\chi^2 = 883$ ,  $p < 0,001$  ; l'introduction d'une interaction quelconque fait que le modèle ne converge plus.

Nous trouvons donc que l'acceptation des exemples dépend de la configuration grammaticale (<foc\_ref>, etc.) et de la classe lexico-sémantique (sujet agent vs expérenceur) et que ces deux facteurs interagissent. Comme remarqué *supra* (§ 4.1), les préférences d'emploi réfléchi n'ont pas d'influence notable sur les jugements.

La Figure 3 présente les coefficients logarithmiques (barres horizontales) et résidus (nuages de points) du modèle. Un coefficient positif veut dire que la configuration risque d'être acceptée, un coefficient négatif indique qu'elle risque d'être rejetée. On observe que, pour la classe des verbes agentifs, représentés à gauche *infra*, la seule configuration grammaticale est <foc\_ref>. Cela confirme l'impression notée *supra* (§ 4.1) : la configuration à deux arguments est agrammaticale pour les verbes agentifs. Dans la classe des verbes à sujet expérenceur, à droite, les coefficients positifs sont plus bas mais sont obtenus, outre pour <foc\_ref>, pour <foc\_ext> et <OC> également. Cela confirme que les configurations à deux arguments sont grammaticales pour les verbes à sujet expérenceur. Enfin,

16. J'ai choisi les valeurs à la première personne afin de pouvoir mieux comparer ces données avec les exemples d'alternatives à un focus qui étaient aussi tous à la première personne.

on observe que <foc\_int> a un coefficient clairement négatif dans cette classe, ce qui montre que la construction à deux arguments ne peut pas être inaccusative.

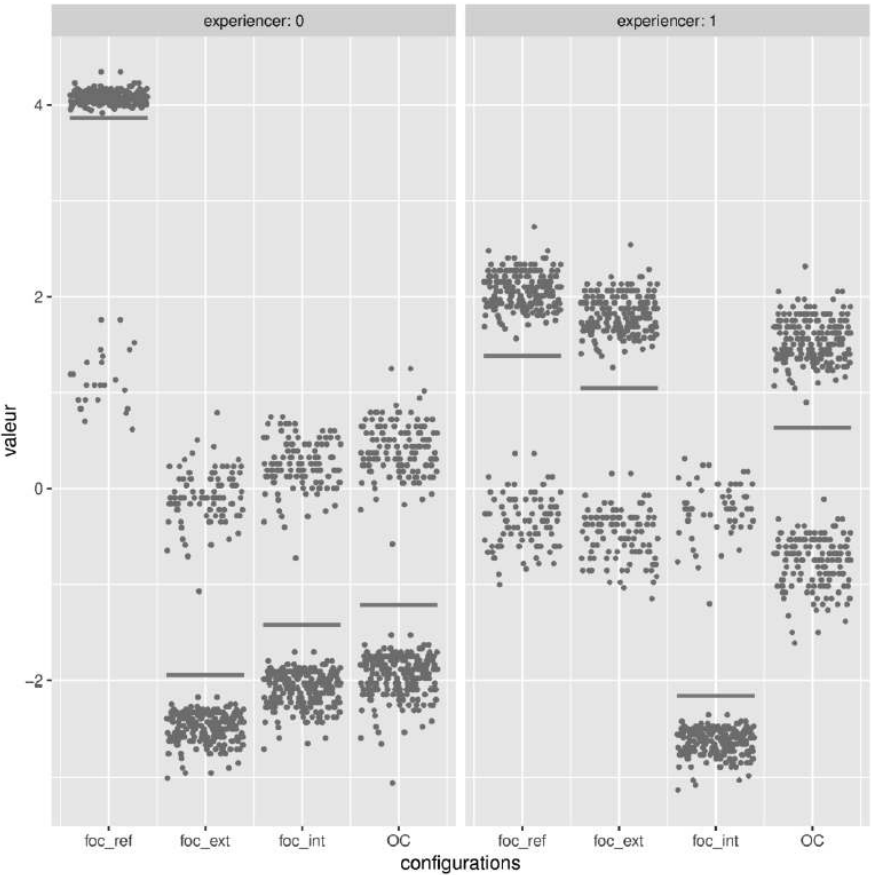


Figure 3 : Acceptation ~ configuration \* expérienceur + (1|participant) : coefficients et résidus

5. CONCLUSION

Deux questions non résolues concernant la représentation syntaxique des constructions réfléchies du français ont été identifiées au début de cette contribution : combien y a-t-il d’arguments ? Où le sujet est-il engendré ? Ces deux questions ouvrent un espace logique de quatre théories qui ont toutes été défendues par le passé. Si la construction réfléchie du français comporte deux arguments, elle peut être transitive classique (Kayne 1975 ; Sportiche 2014) ou bien transitive à sujet interne au VP (Pesetsky 1995 ; Sportiche 1998). Si elle ne comporte qu’un

seul argument, elle peut être inergative, c.-à-d. avec un seul argument externe (Reinhart 2000 ; Reinhart & Siloni 2004, 2005), ou bien inaccusative, c.-à-d. avec un seul argument interne (Grimshaw 1982 ; Marantz 1984).

Ce positionnement des uns et des autres cependant part souvent d'un *a priori* implicite ou explicite : il n'existe en français qu'un seul type sous-jacent de construction réfléchie. Or, cela ne va pas de soi. Nous avons vu *supra* (§ 2) que certaines constructions particulières imposent des analyses qui s'avèrent incompatibles avec les analyses imposées par d'autres constructions. Dans cet article, j'ai montré en outre que la sémantique lexicale constitue également un facteur important dans le choix des analyses.

En effet, nous avons constaté (§ 2) que la focalisation sélective de l'argument interne ou externe (mise en évidence par les configurations <foc\_ext>, <foc\_int> et <OC>) implique une analyse à deux arguments.

Or, c'est seulement dans la classe des verbes psychologiques à sujet expérimenteur que les configurations <foc\_ext> et <OC> sont acceptées. Dans la classe des verbes agentifs, la focalisation sélective est systématiquement rejetée et seule la focalisation conjointe des arguments interne et externe est acceptée (configuration <foc\_ref>). J'en conclus qu'une analyse mono-argumentale est indiquée pour la classe des verbes agentifs tandis que les verbes psychologiques à sujet expérimenteur requièrent une analyse bi-argumentale. Mon travail montre donc qu'il existe en français (comme en anglais par exemple) deux types de constructions réfléchies : certaines sont mono-argumentales, d'autres sont bi-argumentales.

Nous avons par ailleurs constaté avec D. Sportiche (2014) que l'opposition entre <foc\_ext> et <foc\_int> peut, toutes choses égales par ailleurs, nous renseigner sur la position dans laquelle le sujet est engendré. Puisque ces deux configurations impliquent une analyse bi-argumentale et puisque nous venons de constater que seuls les verbes psychologiques à sujet expérimenteur projettent une structure à deux arguments, il est clair que l'opposition entre <foc\_ext> et <foc\_int> ne peut se manifester que dans la classe des verbes psychologiques à sujet expérimenteur. Dans cette classe, l'opposition est nette : <foc\_ext> est acceptée, <foc\_int> est rejetée. Ce résultat montre que, dans la configuration bi-argumentale, le sujet NP est engendré en position externe et qu'il lie une anaphore en position interne, c.-à-d. on doit adopter pour cette classe l'analyse transitive classique.

Ces résultats ont des implications que je me contente ici de signaler en laissant leur discussion pour des recherches ultérieures.

Premièrement, l'interprétation, même dans la classe <agentive> (structure mono-argumentale), reste réfléchie, c.-à-d. qu'elle implique deux rôles thématiques, un agent et un thème. Afin de rendre compte de l'interprétation à deux rôles thématiques dans cette classe, je suis la proposition faite dans G. Chierchia (2004), T. Reinhart (2000) et T. Reinhart et T. Siloni (2005) d'une opération de fusion de rôles.

Ensuite, il s'agit de savoir si cette opération de fusion a lieu dans le lexique ou bien en syntaxe. Pour répondre à ce type de question, T. Reinhart et T. Siloni (2005) proposent de tester les configurations dans lesquelles *se* est un pronom datif : dans les langues dans lesquelles la fusion de rôles a lieu dans le lexique, cette classe a un comportement particulier<sup>17</sup> ; dans les langues dans lesquelles la fusion a lieu en syntaxe, elle n'a pas de comportement particulier. Dans le cas qui nous intéresse ici, je n'ai pas trouvé de comportement particulier des verbes agentifs avec *se* au datif. En particulier, les configurations impliquant une analyse bi-argumentale sont rejetées pour ces verbes, comme dans les configurations agentives où *se* est objet direct. Mon analyse suggère donc, avec T. Reinhart et T. Siloni (2005), mais contre M. Marelj et E. Reuland (2016), que le français permet l'application de la fusion de rôles en syntaxe.

Je voudrais enfin souligner que le choix d'une analyse mono- ou bi-argumentale ne peut être que polyfactoriel. Les propriétés lexico-sémantiques d'un verbe font partie des facteurs en jeu mais elles ne sont certainement pas les seules. Notons simplement que les situations d'interaction avec des « statues de soi »<sup>18</sup> (Jackendoff 1992) impliquent, elles aussi, une analyse bi-argumentale. Or, ce genre d'interprétation est bien compatible avec les verbes agentifs (Sportiche 2014 ; Haiden 2017) tant qu'un contexte suffisamment fort rend cette interprétation plausible.

Pour conclure, la présente étude a permis de dégager des généralisations nettes sur la base de jugements qui peuvent paraître, au niveau individuel, comme étant contradictoires. Cela confirme la valeur de la méthode des jugements de grammaticalité, mais à la condition qu'un échantillon suffisamment large de locuteurs soit consulté afin que l'on puisse observer des patrons d'oppositions relatives plutôt que des valeurs absolues.

## Références

- BATES D. et alii (2015), "Fitting linear mixed-effects models using *lme4*", *Journal of Statistical Software* 67 (1), 1-48.
- BOUCHARD D. (1984), *On the Content of Empty Categories*, Dordrecht, Foris Publications.
- BREHENY P. & BURCHETT W. (2017), "Visualization of regression models using *visreg*", *The R Journal* 9 (2), 56-71.
- CHIERCHIA G. (2004), "A semantics for unaccusatives and its syntactic consequences", in A. Alexiadou, E. Anagnostopoulou & M. Everaert (eds.), *The Unaccusativity Puzzle*, Oxford, Oxford University Press, 288-331.

---

17. Cela est dû au fait que l'application lexicale de l'opération de fusion des rôles ne peut cibler que le complément direct (et le fusionner avec l'argument externe).

18. Jackendoff (1992) prend l'exemple de Ringo Starr se rendant au musée de cire de Mme Tussaud. Il y trouve la reproduction de sa personne. Dans cette situation, il peut dire *Je me suis lavé*, sans s'être lavé lui-même, mais après avoir lavé sa statue.

- DIMITRIADIS A. & EVERAERT M. (2014), "How many theta roles in a reflexive verb?", *Acta Linguistica Hungarica* 61 (3), 247-269.
- GRIMSHAW J. (1982), "On the lexical representation of Romance reflexive clitics", in J. Bresnan (ed.), *The Mental Representation of Grammatical Relations*, Cambridge (MA), The MIT Press, 87-148.
- GRIMSHAW J. (1990), *Argument Structure*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- HAIDEN M. (2017), "Anaphors and reflexives", in C. Mayr & E. Williams (eds), 11-11-17. *Festschrift for Martin Prinzhorn*, Wien, Wiener Linguistische Gazette, 79-85.
- JACKENDOFF R. (1992), "Mme. Tussaud meets the binding theory", *Natural Language & Linguistic Theory* 10 (1), 1-31.
- KAYNE R. S. (1975), *French Syntax: The Transformational Cycle*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- MARANTZ A. (1984), *On the Nature of Grammatical Relations*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- MARELJ M. & REULAND E. (2016), "Clitics and reflexives: Reducing the lexicon-syntax parameter", in M. Everaert, M. Marelj & E. Reuland (eds.), *Concepts, Syntax, and Their Interface: The Theta System*, Cambridge (MA), The MIT Press, 175-252.
- MARTIN R. (1970), « La transformation impersonnelle », *Revue de linguistique romane* 34, 377-394.
- PESETSKY D. M. (1995), *Zero Syntax: Experiencers and Cascades*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- R CORE TEAM (2018), *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, R Foundation for Statistical Computing, Vienna (Austria).
- REINHART T. & SILONI T. (2004), "Against the unaccusative analysis of reflexives", in A. Alexiadou, E. Anagnostopoulou & M. Everaert (eds.), *The Unaccusativity Puzzle*, Oxford, Oxford University Press, 159-180.
- REINHART T. (2000), *The Theta System: Syntactic Realization of Verbal Concepts*, UiL OTS Working Papers, Utrecht, Utrecht Institute of Linguistics, Faculty of Arts, Universiteit Utrecht.
- REINHART T. & SILONI T. (2005), "The lexicon-syntax parameter: Reflexivization and other arity operations", *Linguistic Inquiry* 36 (3), 389-436.
- REULAND E. (2014), "Reflexives", *Oxford Handbooks Online*, Oxford, Oxford University Press. [en ligne]
- ROUVERET A. & VERGNAUD J.-R. (1980), "Specifying reference to the subject: French causatives and conditions on representations", *Linguistic Inquiry* 11 (1), 97-202.
- RUWET N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Éditions du Seuil.
- RUWET N. (1995), « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? », *Langue française* 105, 28-39.
- SPORTICHE D. (1998), *Partitions and Atoms of Clause Structure: Subjects, Agreement, Case, and Clitics*, London, Routledge.
- SPORTICHE D. (2014), "Assessing unaccusativity and reflexivity: Using focus alternatives to decide what gets which Theta-role", *Linguistic Inquiry* 45 (2), 305-321.
- STOET G. (2010), "PsyToolkit: A software package for programming psychological experiments using Linux", *Behavior Research Methods* 42 (4), 1096-1104.
- STOET G. (2017), "A novel web-based method for running online questionnaires and reaction-time experiments", *Teaching of Psychology* 44 (1), 24-31.
- WICKHAM H. (2007), "Reshaping Data with the 'reshape' package", *Journal of Statistical Software* 21 (12), 1-20.
- WICKHAM H. (2016), *ggplot2: Elegant Graphics for Data Analysis*, New York, Springer-Verlag.

ZRIBI-HERTZ A. (1996), *L'anaphore et les pronoms : une introduction à la syntaxe générative*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.